## CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 26 mars 2013 à 14 h 30

« Compléments aux perspectives du système de retraite en 2020, 2040 et 2060 : les projections régime par régime »

Document N°12

Document de travail,
n'engage pas le Conseil

# Perspectives 2020, 2040 et 2060 Les régimes de retraite des professions libérales CNAVPL et dix régimes complémentaires

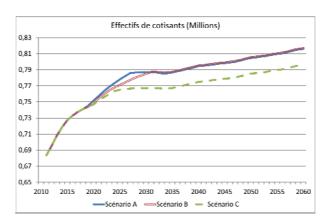
Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

# Perspectives 2020, 2040 et 2060 Les régimes de retraite des professions libérales

Pour leur retraite, les professionnels libéraux sont affiliés à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL), qui assure le service de la retraite de base, calculée en points depuis 2004, et à l'un des dix régimes complémentaires spécifique de leur section professionnelle (CIPAV, CARPIMKO, CARMF, CARCDSF, CAVP, CAVEC, CAVAMAC, CARPV, CRN, CAVOM¹), qui seront ici considérés dans leur ensemble. Par souci de lisibilité, seuls les graphes concernant la CNAVPL sont représentés.

#### 1. Les effectifs de cotisants et la masse des ressources

L'effectif total de cotisants de la CNAVPL est supposé évoluer à partir de 2018 comme l'emploi total, soit de + 0,5 % à + 0,7 % par an selon les scénarios jusque vers la deuxième moitié des années 2020, et de l'ordre de + 0,1 % par an ensuite. En intégrant les autoentrepreneurs cotisant sur la base de revenus annuels correspondant à au moins 200 heures de SMIC, l'effectif augmenterait ainsi d'environ + 110 000 à + 130 000 personnes entre 2011 à 2060 selon les scénarios, passant de 684 000 personnes en 2011 à un peu plus de 816 000 personnes dans les scénarios A et B et à 796 000 personnes dans le scénario C.



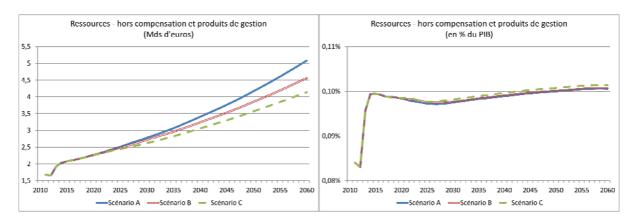
Les effectifs des sections dont les assurés sont soumis à des conditions d'exercice spécifiques (professions réglementées notamment) sont supposés évoluer selon des hypothèses *ad hoc*, alors que ceux de la CIPAV évoluent selon les scénarios économiques. Sous ces hypothèses, les effectifs de la CIPAV et de la CARPIMKO représenteraient une proportion croissante des effectifs de cotisants, passant de 60 % en 2011, à plus de 70 % en 2025, pour revenir à 65 % en 2060.

Les hausses de taux de **cotisation** prévues par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2013 <sup>2</sup> devraient se traduire par une augmentation de la cotisation moyenne au

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par ordre d'importance en termes d'effectifs cotisants en 2011 : CIPAV (caisse interprofessionnelle) ; CARPIMKO (auxiliaires médicaux), CARMF (médecins), CARCDSF (chirurgiens-dentistes et sages-femmes), CAVP (pharmaciens), CAVEC (experts comptables), CAVAMAC (agents généraux d'assurance), CARPV (vétérinaires), CRN (notaires) et CAVOM (officiers-ministériels). Pour l'exercice de projection, seule la partie en répartition de la CAVP a été prise en compte.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> + 1,12 point de pourcentage en 2013 puis + 0,35 point en 2014 du taux applicable jusqu'à 85 % du plafond, respectivement + 0,21 point et + 0,06 point jusqu'à cinq plafonds.

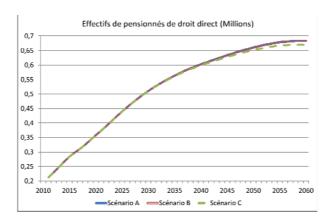
régime de base de 13,6 % en 2013 et 4,4 % en 2014. Compte tenu de l'évolution attendue des effectifs de cotisants et de la croissance du revenu moyen des libéraux qui est supposée identique à celle du salaire moyen par tête dans l'économie au-delà de 2017, les ressources de la CNAVPL, issues quasi exclusivement des cotisations, seraient d'environ 2,3 milliards d'euros en 2020, comprises entre 3,1 et 3,4 milliards d'euros en 2040 et atteindraient, en 2060, 5,1 milliards dans le scénario A, 4,6 milliards dans le scénario B et 4,1 milliards dans le scénario C (environ 0,10 % du PIB).



Les ressources des régimes complémentaires seraient de l'ordre de 3,1 milliards en 2020, comprises entre 4,3 et 4,6 milliards en 2040 et atteindraient 6,4 milliards dans le scénario A, 5,8 milliards dans le scénario B et 5,5 milliards dans le scénario C en 2060.

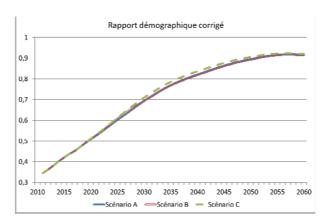
### 2. Les effectifs de retraités et la masse des pensions

À l'horizon 2030, en raison du départ à la retraite des générations nombreuses du *baby boom*, les **effectifs de retraités de droit direct** continueraient de croître à un rythme soutenu, passant d'un peu plus de 213 000 en 2011 à environ 510 000 en 2030 (soit un taux de croissance de +4,5 % par an en moyenne) dans les trois scénarios. Cette évolution se ralentirait ensuite (+1,2 % par an en moyenne entre 2030 et 2050, puis de l'ordre de 0,3 % par an en moyenne). Pour les régimes complémentaires pris dans leur ensemble, l'évolution serait similaire.



En 2011, l'âge effectif moyen de départ à la retraite à la CNAVPL était de 63,7 ans. Cet âge, déjà élevé en comparaison de celui observé dans les autres régimes de base, devrait augmenter de quatre mois à l'horizon 2020, de sept mois supplémentaires à l'horizon 2040 et de deux mois de plus à l'horizon 2060, date à laquelle l'âge moyen de départ à la retraite serait alors de 64,8 ans.

Quel que soit le scénario macroéconomique, le **ratio démographique corrigé**<sup>3</sup> à la CNAVPL augmenterait fortement jusque vers 2040, passant de 0,34 retraité par cotisant en 2011 à plus de 0,8 retraité par cotisant en 2040 et 0,9 retraité par cotisant en 2060.



Compte tenu de l'évolution de la structure de la population des retraités de la CNAVPL, la **pension de droit direct moyenne** servie aux anciens professionnels libéraux baisserait, en termes réels, jusque vers 2040 pour la retraite de base et 2050 pour la retraite complémentaire. En effet, la part des affiliés à la CIPAV et la CARPIMKO, dont les revenus et les pensions de retraite sont en moyenne moins élevés que dans les autres sections, augmenterait. À plus long terme, sous l'effet de la croissance des revenus<sup>4</sup>, la pension moyenne progresserait en termes réels mais sans rejoindre, en 2060, le niveau de 2011. Sous les hypothèses de projection retenues, notamment celle de maintenir pour le régime de base des rendements décroissants conformément à la législation en vigueur en 2011 (voir 5 ci-après)<sup>5</sup>, la pension annuelle moyenne des professionnels libéraux passerait ainsi d'environ 4 400 € pour la base et 8 800 € pour la complémentaire en 2011 à, respectivement, 4 200 € et 6 700 € en 2060 dans le scénario B – les montants moyens dans les scénarios A et C s'en écartant de moins de 100 €

En raison des règles spécifiques d'attribution des droits à retraite<sup>6</sup> et de l'hypothèse que le revenu moyen des professionnels libéraux et le plafond de la sécurité sociale évolueraient au même rythme, la masse des pensions du régime de base serait peu sensible à l'évolution des

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Rapport entre, d'une part, la somme du nombre de retraités de droit direct et de la moitié du nombre de retraités de droit dérivé et, d'autre part, le nombre de cotisants.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Malgré une évolution des revenus moins dynamique dans le scénario C que dans les scénarios A et B, la pension moyenne de droit direct serait supérieure en raison d'un nombre supposé moins important de retraités à la CIPAV en lien avec un taux de chômage plus élevé.

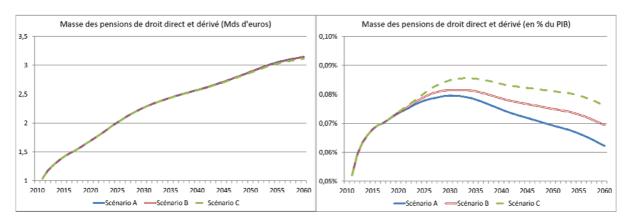
<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour les revenus de la tranche T1 (jusqu'à 85 % du plafond de la sécurité sociale), le rendement instantané - rapport entre la valeur de service du point et sa valeur d'achat une année donnée – passerait de 9,15 % en 2011 à 3,86 % en 2060 dans le scénario B (3,46 % dans le scénario A, 4,18 % dans le scénario C) et, en tranche T2 (jusqu'à 5 plafonds), de 2,24 % à 0,95 % (0,85 % dans le scénario A, 1,03 % dans le scénario C).

Les rendements de la plupart des régimes complémentaires sont supposés décroissants sur le moyen terme, à des dates variables selon les régimes, puis constants.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pour des revenus représentant 85 % du plafond de la sécurité sociale, 450 points sont accordés, alors que seuls 100 points peuvent être attribués au-delà, jusqu'à 5 plafonds. La proportion d'assurés de la CNAVPL qui cotisent sur cette deuxième tranche est de l'ordre de 40 %.

revenus moyens et donc au choix du scénario. Elle progresserait à un rythme moyen de + 3,8 % par an entre 2011 et 2030, puis de façon plus modérée, à un rythme proche de + 1,0 % par an en moyenne entre 2030 et 2060. Quel que soit le scénario, la masse des pensions de droit direct passerait de 0,9 milliard d'euros en 2011 à 1,6 milliard en 2020, 2,4 milliards en 2040 et 2,9 milliards en 2060 (environ 0,05 % du PIB sur la période).

La **masse des pensions de droit direct et dérivé** croîtrait à un rythme moyen de + 4,0 % par an entre 2011 et 2030 et + 1,0 % par an entre 2030 et 2060. Elle passerait ainsi de 1,0 milliard d'euros en 2011 (0,05 % du PIB), à 2,3 milliards en 2030 et 3,1 milliards d'euros en 2060 (0,06 % à 0,08 % du PIB selon les scénarios).

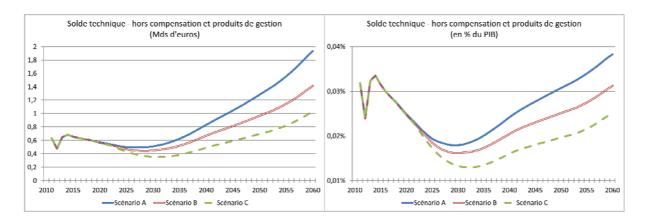


Pour l'ensemble des régimes complémentaires, les évolutions seraient peu différentes de celles pour le régime de base, à la fois en termes de calendrier et de rythme de croissance. La masse des pensions de droit direct et dérivé, égale à 2,0 milliards d'euros en 2011 (0,10 % du PIB), s'élèverait en 2060 à 5,5 milliards d'euros dans le scénario A, 5,4 milliards d'euros dans le scénario B et 5,3 milliards d'euros dans le scénario C (entre 0,11 % et 0,13 % du PIB).

#### 3. Les soldes financiers

À l'horizon 2030, la masse des cotisations de la CNAVPL augmentant moins vite que la masse des prestations, le **solde technique** se dégraderait tout en restant positif, passant de près de 590 millions d'euros en 2011 (0,03 % du PIB) à 510 millions d'euros dans le scénario A (0,02 % du PIB), 450 millions dans le scénario B (0,02 % du PIB) et 355 millions dans le scénario C (0,01 % du PIB).

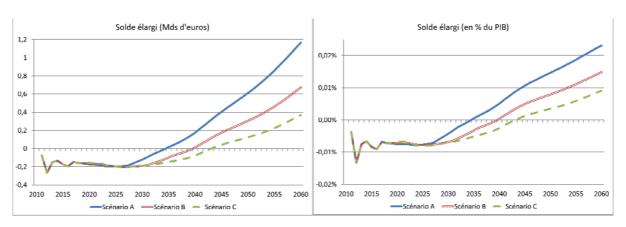
À plus long terme, essentiellement sous l'effet conjugué de la fin du départ à la retraite des générations nombreuses du *baby boom*, de l'évolution des revenus dans les différents scénarios économiques et des rendements décroissants du régime (voir 5 ci-après), la masse des prestations progresserait nettement moins vite que la masse des cotisations, ce qui améliorerait le solde technique qui atteindrait, en 2060, 1,9 milliard d'euros dans le scénario A (0,04 % du PIB), 1,4 milliard dans le scénario B (0,03 % du PIB) et 1,0 milliard dans le scénario C (moins de 0,03 % du PIB).



Pour les régimes complémentaires, pris dans leur ensemble, le solde technique, initialement positif (680 millions d'euros en 2011, soit 0,03 % du PIB), deviendrait négatif au début des années 2020, avec un point bas en 2033 (– 275 millions d'euros dans le scénario A, – 385 millions dans le scénario B, – 490 millions dans le scénario C), avant de s'améliorer et être à nouveau positif en 2060 (920 millions d'euros dans le scénario A – 0,02 % du PIB –, 410 millions dans le scénario B et un peu plus de 100 millions dans le scénario C).

Compte tenu de l'évolution attendue des effectifs de cotisants et de retraités, les charges de **compensation** de la CNAVPL décroîtraient jusqu'au milieu des années 2030, passant de près de 610 millions en 2011 à des montants compris entre 370 et 460 millions d'euros en 2035. À plus long terme, les charges de compensation augmenterait, mais de façon relativement modérée, pour atteindre, en 2060, 520 millions d'euros dans le scénario A, 510 millions dans le scénario B et 440 millions dans le scénario C.

En conséquence, le **solde élargi** de la CNAVPL, qui correspond au solde technique diminué, pour l'essentiel, des charges de compensation, serait négatif sur toute la période 2011-2030 et redeviendrait positif au-delà. Le besoin de financement du régime, qui s'établit à 74 millions d'euros en 2011, se creuserait jusqu'en 2016 (environ 200 millions d'euros, soit près de 0,01 % du PIB) et commencerait à se résorber à partir de 2025. Le régime dégagerait des excédents à compter de 2035 dans le scénario A, 2040 dans le scénario B et 2044 dans le scénario C. En 2060, le solde élargi serait alors de 1,2 milliard d'euros dans le scénario A (0,02 % du PIB), 0,7 milliard d'euros dans le scénario B et 0,4 milliard d'euros dans le scénario C (0,01 % du PIB).



Pour l'ensemble des régimes complémentaires, le solde élargi évoluerait de façon similaire au solde technique, seuls les charges et produits de gestion s'y ajoutant. Des besoins de financement apparaitraient ainsi à compter des années 2020, mais ceux-ci se réduiraient à partir de la moitié des années 2030 après avoir atteint un point bas compris entre 400 et 600 millions d'euros selon le scénario. À plus long terme, des excédents pourraient être dégagés, dans le scénario A, dès 2045, dans le scénario B, à partir de 2050. En 2060, le solde élargi serait compris entre – 80 millions d'euros (scénario C) et 710 millions d'euros (scénario A), et serait de 210 millions d'euros dans le scénario B. Ce solde doit cependant être distingué du solde comptable – ou « résultat net » – dans la mesure où les produits et charges financiers, liés aux réserves en particulier, ne sont pas pris en compte.

# 4. Les effets des mesures prises depuis 2010

Les régimes des professions libérales sont principalement concernés par deux mesures législatives récentes :

- le recul des bornes d'âge de 60 à 62 ans pour l'âge d'ouverture des droits, de 65 à 67 ans pour l'âge d'annulation de la décote (réforme de 2010 pour le régime de base et mesures d'alignement dans les régimes complémentaires<sup>7</sup>), ainsi que l'élargissement des possibilités de départ de façon anticipée dans le cadre du dispositif longue carrière (décret du 2 juillet 2012);
- la hausse des taux de cotisation en 2013 et 2014 à la CNAVPL (LFSS pour 2013), laquelle inclut l'augmentation de 0,30 point du taux entre 2012 et 2014 <sup>8</sup> liée au dispositif longue carrière (décret du 2 juillet 2012).

L'âge moven effectif de départ à la retraite des professionnels libéraux est relativement élevé (63,7 ans en 2011 à la CNAVPL), en partie du fait qu'à l'exception de la CIPAV, le taux plein ne peut être obtenu avant l'âge de 65 ans dans les régimes complémentaires. Le relèvement des bornes d'âge entraînerait un recul de l'âge moyen effectif de départ à la retraite de l'ordre de huit mois environ à l'horizon 2020 (par rapport à un scénario sans relèvement des bornes d'âge) : il contribuerait ainsi à l'augmentation de quatre mois entre 2011 et 2020 de l'âge moyen effectif de départ à la retraite, lequel, sans le relèvement des bornes d'âge, aurait diminué en raison d'effets de structure.

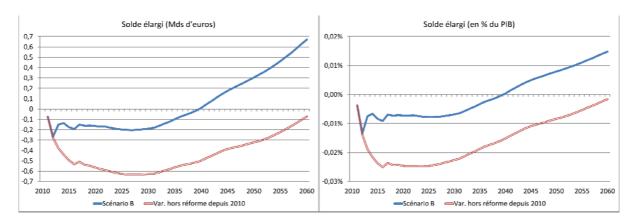
En 2020, l'économie réalisée en termes de prestations serait, dans le scénario B, de près de 80 millions d'euros pour le régime de base, de 110 millions d'euros dans les régimes complémentaires. À plus long terme, les droits supplémentaires générés par la prolongation d'activité compenseraient pour partie les économies réalisées par le raccourcissement de la durée de service des pensions. En 2040, les économies seraient respectivement de l'ordre de 50 et 40 millions d'euros et, en 2060, de 100 et 115 millions, soit environ 3 % de la masse des pensions dans le régime de base et 2 % dans les régimes complémentaires.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> La plupart des régimes complémentaires ont aligné leur législation ou sont en voie de le faire. Les situations sont cependant diverses : alors que certains ont d'ores et déjà adopté les mêmes bornes d'âge que celles du régime de base (régimes des dentistes et sages-femmes, des pharmaciens, des agents d'assurance) ou s'apprêtent à le faire, d'autres ont relevé l'âge légal tout en conservant l'âge d'annulation de la décote à 65 ans (régime des médecins). Par ailleurs, certains régimes appliquent des décotes ou surcotes différentes de celles retenues pour les régimes de base des salariés. Le régime des pharmaciens accompagne ainsi le relèvement des bornes d'âge par une dégressivité de la décote, qui passe de 1,25 % par trimestre manquant entre 62 et 65 ans à 0,5 % entre 65

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Ce calendrier est spécifique à la CNAVPL; pour les autres régimes de base, l'augmentation s'étale jusqu'en 2016.

Les hausses de taux de cotisation intervenant en 2013 et 2014 devraient accroître les ressources de la CNAVPL d'un peu plus de 13 % en 2013, soit + 230 millions d'euros, et de 17 % à partir de 2014, soit + 300 millions d'euros en 2014 et + 670 millions d'euros en 2060 dans le scénario B.

Au final, les mesures de relèvement des bornes d'âge et de hausse de taux de cotisation amélioreraient le **solde** du régime de base de 400 millions d'euros en 2020, 500 millions en 2040 et 750 millions en 2060 (un peu moins de 0,02 % du PIB sur toute la période de projection). Sous les hypothèses économiques du scénario B, le régime serait excédentaire dès les années 2030 compte tenu de ces mesures, alors qu'en leur absence, il aurait été déficitaire sur l'ensemble de la période 2011-2060.



Pour les régimes complémentaires, les gains sur le solde élargi, liés aux seuls décalages des âges de départ à la retraite, seraient nettement plus modérés : 105 millions d'euros en 2020, un peu plus de 40 millions en 2040 et 115 millions en 2060.

#### 5. Variante à rendements constants

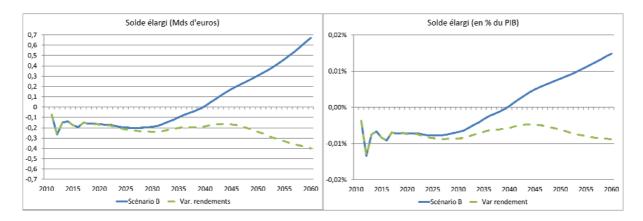
Par construction, le régime de base en points de la CNAVPL fonctionne à rendements décroissants dès lors que le plafond annuel de la sécurité sociale évolue plus vite que l'inflation. En effet, la valeur d'achat du point est implicitement indexée sur le plafond : sur la tranche 1 par exemple, elle se calcule comme le rapport entre 85 % du plafond de la sécurité sociale, seuil de revenu de la tranche, et le nombre de points accordés à ce seuil, soit 450 en 2011. La valeur de service du point est alignée sur la revalorisation des pensions, c'est-à-dire indexée sur les prix. En conséquence, dès lors que le plafond évolue plus vite que l'inflation, la valeur d'achat du point évolue plus vite que sa valeur de service<sup>9</sup>.

Cette décroissance des rendements durant près de 50 ans se traduit par une forte baisse des taux de remplacement : selon les profils de revenus et les différentes hypothèses d'évolution du plafond, la baisse serait de 40 % à 50 % environ pour une carrière complète.

<sup>9</sup> Dans les régimes complémentaires, il n'y a pas le même caractère d'automaticité, car les conseils d'administration décident de l'évolution de la valeur d'achat du point en faisant varier la cotisation forfaitaire (seules la CARMF et la CAVAMAC ont des cotisations complètement proportionnelles).

Une projection à rendements constants dans le cadre du scénario B (en dissociant la revalorisation des pensions – toujours selon l'inflation – de la valeur de service du point qui évoluerait comme le plafond) conduirait, par rapport au scénario à rendements décroissants, à une augmentation de la masse des prestations de 7,6 % en 2040, 18,9 % en 2050 et 34,1 % en 2060. Le solde technique s'en trouverait dégradé sur l'ensemble de la période de projection, mais resterait positif, s'élevant à environ 470 millions d'euros en 2040, 420 millions en 2050 et 340 millions en 2060 (moins de 0,01 % du PIB).

Dans l'hypothèse conventionnelle où la compensation versée par le régime serait inchangée par rapport au scénario à rendements décroissants – pas d'effet des rendements sur les effectifs de retraités de plus de 65 ans et de cotisants –, le solde élargi serait négatif sur toute la période de projection. Le besoin de financement représenterait chaque année de l'ordre de 200 millions d'euros entre 2020 et 2050 puis augmenterait jusqu'à 400 millions d'euros en 2060.



	<u>(</u>	CNAVPL b	ase - Résulta	ats_			
	Ressources						1
hors compe	ensation et produits de gestion)	2011	2020	2030	2040	2050	2060
nors compe	Cotisants (Millions)	0,7	0,8	0.8	0,8	0.8	0,8
Scé. A	Ressources (Mds d'euros)	1,7	2,3	2,8	3,4	4,2	5,1
500.12	Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
	Cotisants (Millions)	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
Scé. B	Ressources (Mds d'euros)	1,7	2,3	2,7	3,2	3,9	4,6
	Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
	Cotisants (Millions)	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
Scé. C	Ressources (Mds d'euros)	1,7	2,3	2,6			4,1
	Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
7	Masse des pensions	2011	2020	2030	2040	2050	2060
1	•		1				
-	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,2	0,4	0,5	0,6	0,7	0,7
Scé. A	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 379	4 403	4 139 2,3	3 910	3 983	4 236
-	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	1,0	1,7		2,6	2,9	3,1
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
_	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,2	0,4	0,5	0,6	0,7	0,7
Scé. B	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 379	4 403	4 138	3 907	3 978	4 230
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	1,0	1,7	2,3	2,6	2,9	3,1
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Scé. C	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,2	0,4	0,5	0,6	0,7	0,7
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 379	4 403	4 138	3 902	3 960	4 189
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	1,0	1,7	2,3	2,6	2,9	3,1
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Rappor	t démographique corrigé*	2011	2020	2030	2040	2050	2060
	Scé. A	0,3	0,5	0,7	0,8	0,9	0,9
	Scé. B	0,3	0,5	0,7	0,8	0,9	0,9
	Scé. C	0,3	0,5	0,7	0,8	0,9	0,9
	* [Pensionnés de droi	t direct + (Per	sionnés de droit	dérivé / 2)] / Co	otisants		
	Solde technique						
hors compe	ensation et produits de gestion)	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Mds d'euros	0,6	0,6	0,5	0,8	1,3	1,9
<u> </u>	% de PIB	0,03%	0,02%	0,02%	0,02%	0,03%	0,04%
Scé. B	Mds d'euros	0,6	0,6	0,4	0,7	1,0	1,4
<u> </u>	% de PIB	0,03%	0,02%	0,02%	0,02%	0,03%	0,03%
Scé. C	Mds d'euros	0,6	0,6	0,4	0,5	0,7	1,0
<u>Beer e</u>	% de PIB	0,03%	0,02%	0,01%	0,02%	0,02%	0,03%
	Solde élargi	2011	2020	2030	2040	2050	2060
	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,1	0,2	0,6	1,2
Scé. A	% de PIB	0,00%	-0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,02%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,2%
	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,2	0,0	0,3	0,7
Scé. B	% de PIB	0,00%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,01%	0,01%
<b>_</b>	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,0%
		-0,1	-0,2	-0,2	-0,1	0,1	0,4
	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,2	0,1	0,1	
Scé. C	Mds d'euros % de PIB	0,00%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,00%	0,01%

			Evolutions en moyennes annuelles					
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	2011-2060	
	Scénario A	1,1%	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	19,4%	
Cotisants (%)	Scénario B	1,0%	0,5%	0,1%	0,1%	0,2%	19,5%	
	Scénario C	1,0%	0,3%	0,1%	0,1%	0,2%	16,5%	
T-4-1 d	Scénario A	3,4%	2,1%	2,1%	2,0%	2,0%	202,8%	
Total des ressources (%)	Scénario B	3,4%	1,8%	1,8%	1,7%	1,7%	171,7%	
(70)	Scénario C	3,4%	1,5%	1,6%	1,6%	1,5%	146,9%	
D	Scénario A	5,9%	3,6%	1,7%	0,9%	0,3%	221,2%	
Pensionnés de droit direct (%)	Scénario B	5,9%	4,0%	1,9%	1,0%	0,4%	220,7%	
unect (78)	Scénario C	5,9%	4,0%	1,8%	0,9%	0,3%	214,0%	
Pension annuelle	Scénario A	0,1%	-0,6%	-0,6%	0,2%	0,6%	-3,3%	
moyenne de droit direct	Scénario B	0,1%	-0,6%	-0,6%	0,2%	0,6%	-3,4%	
(%)	Scénario C	0,1%	-0,6%	-0,6%	0,1%	0,6%	-4,4%	
	Scénario A	5,5%	3,0%	1,3%	1,2%	0,9%	201,8%	
Masse des pensions (%)	Scénario B	5,5%	3,0%	1,3%	1,2%	0,9%	201,7%	
	Scénario C	5,5%	3,0%	1,3%	1,1%	0,8%	198,8%	

(hors comp		sources et produits de gestion)	2011	2020	2030	2040	2050	2060
		Cotisants (Millions)	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Scé. B	Scé. B Ressources (I		1,7	2,3	2,7	3,2	3,9	4,6
	Var. hors réforme depuis 2010	Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Von hong nó	farma	Cotisants (Millions)	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
		Ressources (Mds d'euros)	1,7	1,9	2,3	2,8	3,3	3,9
ucpuis 20	710	Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Von wonder	manta :	Cotisants (Millions)	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
Var. render		Ressources (Mds d'euros)	1,7	2,3	2,7	3,2	3,9	4,6
Constan	15	Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
	Masse d	es pensions	2011	2020	2030	2040	2050	2060
	1.1mbbe u	Pensionnés de droit direct (Millions)	0.2	0.4	0.5	0.6	0.7	0.7
	Pencion	n annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 379	4 403	4 138	3 907	3 978	4 230
Scé. B		ons de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	1,0	1,7	2,3	2,6	2,9	3,1
		nsions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,1%	0.1%	0.1%	0.1%	0,1%	0.1%
	10	Pensionnés de droit direct (Millions)	0.2	0.4	0.5	0.6	0.7	0.7
Var. hors réforme	Paneior	n annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 379	4 393	4 093	3 858	3 945	4 188
		ons de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	1.0	1.8	2,3	2.6	3,0	3.2
depuis 2010		nsions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%
	10	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,2	0,4	0,5	0.6	0,7	0.7
Var.	Paneior	n annuelle moyenne de droit direct (euros)	4 379	4 413	4 232	4 213	4 738	5 681
rendements		ons de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	1.0	1.7	2.3	2.8	3.4	4.2
<u>constants</u>		nsions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%
	10	insions de droit direct et derive (% de l'15)	0,170	0,170	0,170	0,170	0,170	0,170
Rappor	rt démog	raphique corrigé*	2011	2020	2030	2040	2050	2060
	<u>S</u>	cé. B	0,3	0,5	0,7	0,8	0,9	0,9
Va	r. hors réfo	orme depuis 2010	0,3	0,5	0,7	0,8	0,9	1,0
V	ar. render	nents constants	0,3	0,5	0,7	0,8	0,9	1,0
		* [Pensionnés de droi	t direct + (Per	sionnés de droit	t dérivé / 2)] / Co	otisants		
		technique						
(hors comp	ensation	et produits de gestion)	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B		Mds d'euros	0,6	0,6	0,4	0,7	1,0	1,4
<u>500. D</u>		% de PIB	0,03%	0,02%	0,02%	0,02%	0,03%	0,03%
Var. hors ré		Mds d'euros	0,6	0,2	0,0	0,1	0,3	0,6
depuis 20	<u>)10</u>	% de PIB	0,03%	0,01%	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%
Var. render	nents	Mds d'euros	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4	0,3
constan	ts	% de PIB	0.03%	0.02%	0.01%	0.01%	0.01%	0.01%

	Solde élargi		2020	2030	2040	2050	2060
	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,2	0,0	0,3	0,7
Scé. B	% de PIB	0,00%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,01%	0,01%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,1%
Var. hors	Mds d'euros	-0,1	-0,6	-0,6	-0,5	-0,3	-0,1
<u>réforme</u>	% de PIB	0,00%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,01%	0,00%
<u>depuis 2010</u>	Situation financière cumulée en % de PIB		-0,1%	-0,3%	-0,5%	-0,6%	-0,6%
<u>Var.</u>	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,4
rendements	% de PIB	0,00%	-0,01%	-0,01%	-0,01%	-0,01%	-0,01%
<u>constants</u>	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,3%

			Evolutions en moyennes annuelles					
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	2011-2060	
Cotisants (%)	Scénario B	1,1%	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	19,4%	
Cotisants (%)	Var. hors réforme depuis 2010	1,0%	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	19,5%	
Total des ressources	Scénario B	3,4%	1,8%	1,8%	1,7%	1,7%	171,7%	
(%)	Var. hors réforme depuis 2010	1,5%	1,9%	1,8%	1,7%	1,7%	131,6%	
Pensionnés de droit	Scénario B	5,9%	3,6%	1,7%	0,9%	0,3%	221,2%	
direct (%)	Var. hors réforme depuis 2010	6,5%	3,5%	1,6%	1,0%	0,4%	235,5%	
Pension annuelle	Scénario B	0,1%	-0,6%	-0,6%	0,2%	0,6%	-3,4%	
moyenne de droit direct	Var. hors réforme depuis 2010	0,0%	-0,7%	-0,6%	0,2%	0,6%	-4,4%	
Masse des pensions (%)	Scénario B	5,5%	3,0%	1,3%	1,2%	0,9%	201,7%	
Masse des pensions (%)	Var. hors réforme depuis 2010	6,1%	2,8%	1,2%	1,2%	0,9%	211,0%	

	Régimes compléme						
	Ressources						
(hors compe	nsation et produits de gestion)	2011	2020	2030	2040	2050	2060
nors compe	Cotisants (Millions)	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
Scé. A	Ressources (Mds d'euros)	2,7	3,2	3,9	4,6	5,5	6,4
	Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
	Cotisants (Millions)	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
Scé. B	Ressources (Mds d'euros)	2,7	3,1	3,8	4,4	5,1	5,8
	Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
	Cotisants (Millions)	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8
Scé. C	Ressources (Mds d'euros)	2,7	3,1	3,7	4,3	4,9	5,5
	Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
1	Masse des pensions	2011	2020	2030	2040	2050	2060
1,	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,2	0,3	0,5	0,6	0,7	0,7
_	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	8 753	8 108	7 453	6 725	6 443	6 786
Scé. A	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	2,0	3,1	4,2	4,7	5,0	5,5
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,2	0,3	0,5	0,6	0,7	0,7
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	8 753	8 108	7 451	6 715	6 416	6 726
Scé. B	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	2,0	3,1	4,2	4,7	5,0	5,4
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Scé. C	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,2	0,3	0,5	0,6	0.7	0,7
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	8 753	8 108	7 449	6 701	6 370	6 624
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	2,0	3,1	4,2	4,6	4,9	5,4
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%
Rannort	démographique corrigé*	2011	2020	2030	2040	2050	2060
210,000	Scé. A	0,3	0,5	0,7	0,9	1,0	1,0
	Scé. B	0,3	0,5	0,7	0,9	1,0	1,0
	Scé. C	0,3	0,5	0,7	0,9	1,0	1,0
	* [Pensionnés de droi	it direct + (Per	sionnés de droi	dérivé / 2)] / Co	otisants	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	Solde technique						
nors compe	nsation et produits de gestion)	2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Mds d'euros	0,7	0,1	-0,3	0,0	0,5	0,9
<u>BCC. A</u>	% de PIB	0,03%	0,00%	-0,01%	0,00%	0,01%	0,02%
Scé. B	Mds d'euros	0,7	0,0	-0,4	-0,2	0,1	0,4
Bee. B	% de PIB	0,03%	0,00%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,01%
Scé. C	Mds d'euros	0,7	0,0	-0,5	-0,4	-0,1	0,1
<u>5667 C</u>	% de PIB	0,03%	0,00%	-0,02%	-0,01%	0,00%	0,00%
	Solde élargi	2011	2020	2030	2040	2050	2060
	Mds d'euros	0,6	0,0	-0,4	-0,2	0,3	0,7
Scé. A	% de PIB	0,03%	0,00%	-0,01%	-0,01%	0,01%	0,01%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	0,5%	0,3%	0,3%	0,4%
	Mds d'euros	0,6	0,0	-0,5	-0,4	0,0	0,2
Scé. B	% de PIB	0,03%	0,00%	-0,02%	-0,01%	0,00%	0,00%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	0,4%	0,3%	0,2%	0,3%
	Mds d'euros	0,6	-0,1	-0,6	-0,5	-0,2	-0,1
Scé. C	% de PIB	0,03%	0,00%	-0,02%	-0,02%	-0,01%	0,00%
			0,6%	0,4%	0,2%	0,1%	0,1%

			Evolutions en moyennes annuelles						
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	2011-2060		
	Scénario A	1,1%	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	20,5%		
Cotisants (%)	Scénario B	1,1%	0,5%	0,1%	0,1%	0,2%	20,6%		
	Scénario C	1,1%	0,3%	0,1%	0,1%	0,2%	17,5%		
T-4-1 d	Scénario A	1,8%	2,0%	1,8%	1,7%	1,5%	136,2%		
Total des ressources (%)	Scénario B	1,7%	1,9%	1,6%	1,5%	1,3%	115,6%		
(70)	Scénario C	1,6%	1,7%	1,4%	1,3%	1,1%	101,6%		
Pensionnés de droit —	Scénario A	6,1%	3,9%	1,9%	1,2%	0,8%	267,8%		
direct (%)	Scénario B	6,1%	4,3%	2,1%	1,3%	0,8%	267,3%		
unect (78)	Scénario C	6,1%	4,3%	2,1%	1,3%	0,8%	259,9%		
Pension annuelle	Scénario A	-0,8%	-0,8%	-1,0%	-0,4%	0,5%	-22,5%		
moyenne de droit direct	Scénario B	-0,8%	-0,8%	-1,0%	-0,5%	0,5%	-23,2%		
(%)	Scénario C	-0,8%	-0,8%	-1,1%	-0,5%	0,4%	-24,3%		
	Scénario A	4,8%	3,0%	1,2%	0,7%	0,9%	169,8%		
Masse des pensions (%)	Scénario B	4,8%	3,0%	1,1%	0,7%	0,9%	167,6%		
	Scénario C	4,8%	3,0%	1,1%	0,6%	0,8%	163,8%		

	Res	sources						
(hors compo	ensation	et produits de gestion)	2011	2020	2030	2040	2050	2060
		Cotisants (Millions)	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
Scé. B		Ressources (Mds d'euros)	2,7	3,1	3,8	4,4	5,1	5,8
		Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Var. hors réforme		Cotisants (Millions)	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
depuis 2010		Ressources (Mds d'euros)	2,7	3,1	3,8	4,4	5,1	5,8
		Ressources (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
	Masse d	les pensions	2011	2020	2030	2040	2050	2060
		Pensionnés de droit direct (Millions)	0,2	0,3	0,5	0,6	0,7	0,7
Scé. B	Pensio	n annuelle moyenne de droit direct (euros)	8 753	8 108	7 451	6 715	6 416	6 726
ВСС. В	Pensi	ions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	2,0	3,1	4,2	4,7	5,0	5,4
	Pe	ensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
		Pensionnés de droit direct (Millions)	0,2	0,3	0,5	0,6	0,7	0,7
<u>Var. hors</u> réforme	Pensio	n annuelle moyenne de droit direct (euros)	8 753	8 152	7 421	6 673	6 394	6 702
depuis 2010	Pensi	ions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	2,0	3,2	4,2	4,7	5,1	5,5
<u>uepus 2010</u>	Pe	ensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%
Rannor	t démos	graphique corrigé*	2011	2020	2020	2040	2050	20.00
zuppor	t delliog	graphique corrige	2011	2020	2030	2040	2050	2060
	S	Scé. B	0,3	0,5	0,7	0,9	1,0	1,0
	S	orme depuis 2010	0,3 0,3	0,5 0,5	0,7 0,7	0,9		
	S	Scé. B	0,3 0,3	0,5 0,5	0,7 0,7	0,9	1,0	1,0
	<u>S</u> r. hors réf	Scé. B orme depuis 2010 * [Pensionnés de dro	0,3 0,3	0,5 0,5	0,7 0,7	0,9	1,0	1,0
Vai	s. hors réf	orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro	0,3 0,3	0,5 0,5	0,7 0,7	0,9	1,0	1,0
Var	s. hors réf	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique a et produits de gestion)	0,3 0,3 it direct + (Per	0,5 0,5 sionnés de droit 2020	0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co	0,9 0,9 otisants	1,0 1,0 2050	1,0 1,0 2060
Vai	s. hors réf	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique a et produits de gestion)  Mds d'euros	0,3 0,3 it direct + (Per 2011 0,7	0,5 0,5 sionnés de droit 2020 0,0	0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co	0,9 0,9 otisants 2040 -0,2	1,0	1,0 1,0 2060 0,4
Van  (hors compo	r. hors réf Solde ensation	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique et produits de gestion)  Mds d'euros % de PIB	0,3 0,3 it direct + (Per	0,5 0,5 sionnés de droit 2020	0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co	0,9 0,9 otisants	1,0 1,0 2050 0,1	1,0 1,0 2060
Var	r. hors réf Solde ensation	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique a et produits de gestion)  Mds d'euros	0,3 0,3 it direct + (Per 2011 0,7 0,03%	0,5 0,5 sionnés de droit 2020 0,0 0,00%	0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co 2030 -0,4 -0,01%	0,9 0,9 otisants 2040 -0,2 -0,01%	1,0 1,0 2050 0,1 0,00%	1,0 1,0 2060 0,4 0,01%
(hors compo	r. hors réf Solde ensation	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique et produits de gestion)  Mds d'euros % de PIB Mds d'euros	0,3 0,3 it direct + (Per 2011 0,7 0,03% 0,7	0,5 0,5 sionnés de droit 2020 0,0 0,00% -0,1	0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co 2030 -0,4 -0,01% -0,4	0,9 0,9 0tisants 2040 -0,2 -0,01% -0,3	1,0 1,0 1,0 2050 0,1 0,00%	1,0 1,0 2060 0,4 0,01% 0,3
(hors compo	Solde ensation	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique et produits de gestion)  Mds d'euros % de PIB Mds d'euros	0,3 0,3 it direct + (Per 2011 0,7 0,03% 0,7	0,5 0,5 sionnés de droit 2020 0,0 0,00% -0,1	0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co 2030 -0,4 -0,01% -0,4	0,9 0,9 0tisants 2040 -0,2 -0,01% -0,3	1,0 1,0 1,0 2050 0,1 0,00%	1,0 1,0 2060 0,4 0,01% 0,3
(hors compo	Solde ensation	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique et produits de gestion)  Mds d'euros % de PIB Mds d'euros % de PIB	0,3 0,3 it direct + (Per 2011 0,7 0,03% 0,7 0,03%	0,5 0,5 sionnés de droit 2020 0,0 0,00% -0,1 0,00%	0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co 2030 -0,4 -0,01% -0,4 -0,02%	0,9 0,9 0tisants 2040 -0,2 -0,01% -0,3 -0,01%	1,0 1,0 1,0 2050 0,1 0,00% 0,1 0,00%	1,0 1,0 2060 0,4 0,01% 0,3 0,01%
(hors compo	Solde ensation	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique tet produits de gestion)  Mds d'euros % de PIB Mds d'euros % de PIB	0,3 0,3 it direct + (Per 2011 0,7 0,03% 0,7 0,03%	0,5 0,5 0,5 sionnés de droit 2020 0,0 0,00% -0,1 0,00%	0,7 0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co 2030 -0,4 -0,01% -0,4 -0,02%	0,9 0,9 0,9 otisants 2040 -0,2 -0,01% -0,3 -0,01%	1,0 1,0 1,0 2050 0,1 0,00% 0,1 0,00%	1,0 1,0 1,0 2060 0,4 0,01% 0,3 0,01%
(hors compose Scé. B  Var. hors rédepuis 20	Solde ensation  forme  Sold	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique tet produits de gestion)  Mds d'euros % de PIB Mds d'euros % de PIB  Mds d'euros % de PIB  Mds d'euros	0,3 0,3 it direct + (Per 2011 0,7 0,03% 0,7 0,03% 2011 0,6	0,5 0,5 0,5 sionnés de droit 2020 0,0 0,00% -0,1 0,00% 2020 0,0	0,7 0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co 2030 -0,4 -0,01% -0,4 -0,02% 2030 -0,5	0,9 0,9 0,9 otisants 2040 -0,2 -0,01% -0,3 -0,01% 2040 -0,4	1,0 1,0 1,0 2050 0,1 0,00% 0,1 0,00%	1,0 1,0 1,0 2060 0,4 0,01% 0,3 0,01% 2060
(hors compose Scé. B  Var. hors rédepuis 20	Solde ensation  forme  Sold	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro technique tet produits de gestion)  Mds d'euros % de PIB Mds d'euros % de PIB  Mds d'euros % de PIB  Mds d'euros % de PIB	0,3 0,3 it direct + (Per 2011 0,7 0,03% 0,7 0,03% 2011 0,6	0,5 0,5 0,5 sionnés de droit 2020 0,0 0,00% -0,1 0,00% 2020 0,0 0,00%	0,7 0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co 2030 -0,4 -0,01% -0,4 -0,02% 2030 -0,5 -0,02%	0,9 0,9 0,9 otisants 2040 -0,2 -0,01% -0,3 -0,01% 2040 -0,4 -0,01%	1,0 1,0 1,0 2050 0,1 0,00% 0,1 0,00% 2050 0,0 0,00%	1,0 1,0 1,0 2060 0,4 0,01% 0,3 0,01% 2060 0,2 0,00%
Van  (hors compe	Solde ensation  forme  Sold	scé. B orme depuis 2010  * [Pensionnés de dro  technique et produits de gestion)  Mds d'euros % de PIB  Mds d'euros % de PIB  Le élargi  Mds d'euros % de PIB  Situation financière cumulée en % de PIB	0,3 0,3 it direct + (Per 2011 0,7 0,03% 0,7 0,03% 2011 0,6 0,03%	0,5 0,5 0,5 sionnés de droit 2020 0,0 0,00% -0,1 0,00% 2020 0,0 0,00% 0,00%	0,7 0,7 0,7 dérivé / 2)] / Co 2030 -0,4 -0,01% -0,4 -0,02% 2030 -0,5 -0,02% 0,4%	0,9 0,9 0,9 otisants 2040 -0,2 -0,01% -0,3 -0,01% 2040 -0,4 -0,01% 0,3%	1,0 1,0 1,0 2050 0,1 0,00% 0,1 0,00% 2050 0,0 0,00% 0,2%	1,0 1,0 1,0 2060 0,4 0,01% 0,3 0,01% 2060 0,2 0,00% 0,3%

			Evolutions en moyennes annuelles						
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	2011-2060		
Cotisants (%)	Scénario B	1,1%	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	20,5%		
Cotisants (%)	Var. hors réforme depuis 2010	1,1%	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	20,6%		
Total des ressources	Scénario B	1,7%	1,9%	1,6%	1,5%	1,3%	115,6%		
(%)	Var. hors réforme depuis 2010	1,7%	1,9%	1,6%	1,5%	1,3%	115,6%		
Pensionnés de droit	Scénario B	6,1%	3,9%	1,9%	1,2%	0,8%	267,8%		
direct (%)	Var. hors réforme depuis 2010	6,5%	3,8%	1,9%	1,3%	0,8%	278,3%		
Pension annuelle	Scénario B	-0,8%	-0,8%	-1,0%	-0,5%	0,5%	-23,2%		
moyenne de droit direct	Var. hors réforme depuis 2010	-0,8%	-0,9%	-1,1%	-0,4%	0,5%	-23,4%		
Masse des pensions (%)	Scénario B	4,8%	3,0%	1,1%	0,7%	0,9%	167,6%		
Masse des pensions (70)	Var. hors réforme depuis 2010	5,2%	2,8%	1,1%	0,7%	0,9%	173,3%		